

# Méthodologie de la Mise en Place pour un Agent SSIAP

---

## 1. Prise de poste et vérification initiale

La mise en place commence dès l'arrivée de l'agent sur son site. Cette étape garantit que l'agent démarre son service avec un **poste de sécurité prêt et fonctionnel**.

**Actions clés :**

- **Prise de consignes auprès du poste précédent ou du responsable de sécurité :**
  - Anomalies détectées lors de la précédente ronde.
  - Travaux ou interventions planifiés pouvant affecter la sécurité.
  - Événements particuliers survenus (évacuation, alarme, panne de matériel).
- **Vérification du matériel de sécurité :**
  - Extincteurs et RIA (Robinet d'Incendie Armé) : accessibles et fonctionnels.
  - Trousse de secours et DEA (Défibrillateur Automatisé Externe) : complète et opérationnelle.
  - Alarmes incendie, détecteurs de fumée ou de chaleur, éclairages de sécurité.
- **Équipement personnel :**
  - Porter l'uniforme réglementaire et les EPI adaptés (casque, gants, gilet haute visibilité).
  - Vérifier le fonctionnement des moyens de communication (radio, téléphone, système de transmission interne).

**Objectif :** démarrer le service dans des conditions optimales, avec un poste sécurisé et un matériel opérationnel.

---

## 2. Inspection complète du site (ronde initiale)

Avant de se positionner, l'agent SSIAP effectue une **ronde complète pour évaluer l'état du site**.

**Actions clés :**

- **Vérification des issues de secours :** portes non bloquées, signalisation visible et fonctionnelle.
- **Contrôle des zones sensibles :** cuisines, ateliers, locaux techniques, stockage de produits inflammables ou chimiques.
- **Inspection du matériel :** extincteurs, RIA, alarmes, éclairages de sécurité, trousse de secours, DEA.
- **Détection des anomalies ou risques :** câbles électriques exposés, obstacles dans les couloirs, produits inflammables mal stockés, zones encombrées.

**Objectif :** prévenir les incidents en identifiant rapidement les dangers et les situations à risque.

---

### 3. Mise en place des dispositifs de sécurité

Après la ronde, l'agent SSIAP doit **organiser et sécuriser le site pour la durée de son service.**

**Actions clés :**

- **Vérification du fonctionnement de l'ensemble des dispositifs de sécurité :** alarmes, extincteurs, RIA, éclairage de sécurité.
- **Signalisation et protection des zones sensibles :** affichage des consignes, barrières ou accès restreints si nécessaire.
- **Mesures spécifiques selon le type d'activité :**
  - Surveillance des zones à fort risque (cuisines, ateliers, zones chimiques).
  - Contrôle des flux de personnes (éviter les surcharges, maintenir les couloirs dégagés).
  - Interdiction d'accès aux zones dangereuses ou non autorisées.
- **Communication avec le poste central ou la hiérarchie** sur l'état du site et les actions préventives mises en place.

**Objectif :** assurer une **sécurité optimale** pour les occupants et préparer le site à toute situation d'urgence.

---

### 4. Surveillance et prévention continue

Une fois la mise en place initiale effectuée, l'agent SSIAP assure une **veille active et continue** sur le site.

**Actions clés :**

- Effectuer **des rondes régulières** pour détecter tout nouveau risque ou incident.
- Surveiller le **fonctionnement des systèmes d'alarme et d'alerte.**
- Intervenir immédiatement sur **les comportements ou situations à risque.**
- Rester attentif aux occupants et aux zones critiques pour **prévenir tout incident avant qu'il ne survienne.**

**Objectif :** maintenir une sécurité constante et assurer la réactivité face à tout événement.

---

### 5. Gestion proactive des incidents éventuels

Même avec une surveillance constante, des incidents peuvent survenir. L'agent SSIAP doit être capable d'agir rapidement.

**Actions clés :**

- Identifier et **évaluer l'incident** (incendie, malaise, chute, anomalie technique).
- Déclencher l'alerte et contacter les **services de secours externes** si nécessaire.
- Appliquer les **gestes de premiers secours** ou de lutte contre l'incendie selon la formation SSIAP.
- Isoler ou sécuriser la zone concernée pour protéger les personnes et limiter les dégâts.
- Documenter l'incident dans le **registre de sécurité** pour la traçabilité et l'amélioration des procédures.

**Objectif :** minimiser les risques pour les personnes et les biens tout en assurant la continuité des opérations.

---

## 6. Transmission d'informations et passation de poste

À la fin du service, la mise en place se termine par une **passation complète du poste**.

**Actions clés :**

- Remplir le **registre de sécurité** : incidents, anomalies détectées, actions réalisées.
- Informer le prochain agent ou la hiérarchie des **problèmes en cours** ou des mesures de sécurité spécifiques.
- Vérifier que **tout le matériel est en place et opérationnel** pour le prochain service.
- Participer à un **débriefing** si nécessaire pour améliorer la sécurité et les procédures.

**Objectif :** assurer la **continuité et la traçabilité** des actions de sécurité.

---

## 7. Synthèse des responsabilités lors de la mise en place

- **Prévention** : inspection, détection des risques et contrôle des zones sensibles.
- **Sécurisation** : mise en place du matériel, signalisation et protection des zones à risque.
- **Surveillance** : ronde continue, détection précoce des anomalies et incidents.
- **Communication** : alertes, transmission d'informations et passation de poste.
- **Réactivité** : intervention immédiate sur tout incident pour protéger les personnes et le site.